



La DÉFENSE ASSOCIATIVE est INCONTOURNABLE

PERSONNEL DE L'EDUCATION*, FACE AUX RISQUES DE NOS METIERS

Démonstration, COMPRENEZ POURQUOI...



AU QUOTIDIEN


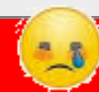
Autonome GRAND OUEST	N'importe quelle assurance du marché
<u>DÉFENSE ASSOCIATIVE ET SOLIDAIRE</u>	<u>DÉFENSE ASSURANTIELLE</u>
Vous êtes un adhérent volontaire	Vous êtes un assuré, un client



ACCUEIL TELEPHONIQUE	Un collègue spécialisé vous écoute	Plateau téléphonique (tapez 1, tapez 2...)
TEMPS DE RÉACTION	Vous avez une réponse IMMÉDIATE	AU MIEUX , quelques jours au pire quelques semaines
ACCIDENT PROFESSIONNEL corporel	Des indemnités vous sont versées à partir de 1% du taux d'IPP attribué par l'administration. Aucune franchise**	Selon les assurances, - franchise possible - paiement pas forcément à partir de 1 %
GESTION DES DOSSIERS	Souple efficace indépendant de l'administration , l'Autonome Grand Ouest est animée par une équipe de collègues bénévoles, et fait appel au service d'avocats.	L'administration réelle est faite par un assureur soumis au CODE DES ASSURANCES et à un contrat vous liant.

EN DROIT PÉNAL



AGRESSIONS, DIFFAMATIONS, HARCELEMENT Ou, vous avez eu un geste malheureux envers un élève, un parent...	Pas de limite, les frais sont payés EN TOTALITÉ par l'Autonome Grand Ouest. Pas de surprise, AUCUN PLAFOND, AUCUN BAREME.	Comme pour votre voiture, votre contrat vous soumet à des franchises, des barèmes ou des plafonds. Il peut rester à votre charge au mieux quelques centaines d'euros au pire quelques milliers
DÉFENSE D'ACTE PRÉTENDU VOLONTAIRE Vous êtes accusé à tort (ou non) d'avoir maltraité un enfant ou vous avez mis une claquette à un élève....	 Vous êtes aidé de suite Solidaire, l'Autonome Grand Ouest ne juge pas. Elle vous défend quoi qu'il arrive.	Il ne se passe rien  Non assurable, vous êtes seul(e).

* Pour l'ensemble des personnels employés dans des établissements publics.

** L'association a contracté une assurance de groupe pour stipulation pour autrui. Les fichiers de nos adhérents ne sont pas transmis à l'assureur. (Aucune relance assurantielle).

A vos côtés depuis 1910. Dans 17 dpts. de l'OUEST de la France, ou ailleurs...
En Bretagne, 22 - 29 - 35 et 56
En Nouvelle Aquitaine, 16 - 17 - 24 - 33 - 40 - 64 - 79 et 86
En Pays de La Loire, 44 - 49 - 53 - 72 et 85